

TOUFFLERS

Bulletin Municipal

DÉCEMBRE
2024



LE MOT DU MAIRE

Chères Toufflersoises, chers Toufflersoises,

La **fête de Noël** est bien souvent magique et féérique pour nos enfants et les familles. Mais la **magie de Noël** c'est aussi la **solidarité** et la **fraternité** et n'oublions jamais que la fête n'est pas toujours belle pour tout le monde. Je sais que la **solidarité** envers les plus démunis, les personnes oubliées et les plus défavorisées, s'organise en permanence dans notre commune de Toufflers, pour le **respect** des autres et le **bien vivre ensemble**.

Cet **esprit de Noël d'entraide** est une valeur sûre de notre commune grâce à ses habitants, ses associations, ses bénévoles, ses élus, le CCAS, son personnel municipal, ses permanences diverses et ses nombreux services publics existants.

Je remercie chaleureusement tous les participants.

De très nombreuses actions sont mises en place de manière régulière à travers :

- des collectes et des distributions alimentaires, de vêtements, de couvertures, de produits d'hygiène, pour les plus démunis et de jouets pour les enfants hospitalisés.
- le CCAS pour les aides financières de chauffage, les bons alimentaires et de participation à certains besoins de la vie quotidienne ou d'un minimum de confort.
- des dons financiers votés par le conseil municipal en faveur d'associations de secours lors de catastrophes naturelles.
- des animations associatives et sportives en faveur de la lutte contre les maladies, le handicap, les violences familiales et sexistes, le racisme.
- les services municipaux créés pour favoriser l'aide à la personne.

Nous pouvons **tous ensemble être fiers de cette fraternité mobilisatrice** dans notre commune. C'est dans cet esprit que mon équipe municipale et moi-même souhaitons à chacune et chacun d'entre vous un **très joyeux Noël**.

Je vous invite à venir nombreux assister à la **CÉRÉMONIE DES VŒUX MUNICIPAUX** qui se déroulera le **DIMANCHE 5 JANVIER 2025 à 10h30** au restaurant scolaire.

ENSEMBLE, nous pourrons démarrer l'année 2025 en toute **CONVIVIALITÉ**.

Très amicalement



Alain GONCE
Maire de TOUFFLERS

Mon agenda

- 4 décembre :** Conseil municipal
- 6 et 7 décembre :** Marché de Noël
- 11 décembre :** Repas intergénérationnel
- 14 décembre :** Distribution des colis de Noël aux aînés
- 22 décembre :** Son et lumière de Noël
- 5 janvier :** Vœux de la municipalité

Restez informés

facebook

Mairie de Toufflers

PROJECTION LASER
CONTE DE NOËL

DANS LE PARC DE LA MAIRIE
DE TOUFFLERS

PREMIÈRE SÉANCE
18H

DIMANCHE
22
DÉCEMBRE

DEUXIÈME SÉANCE
19H

Gratuit
Sans inscription

Venez prendre
une photo
avec le père Noël

Marché
DE NOËL

6 DECEMBRE
18H00-21H30

7 DECEMBRE
14H00-19H00

RESTAURANT SCOLAIRE

**DU 30/11
AU 15/12**

**JEU DE
NOËL**

**20 BOUTEILLES
DE CHAMPAGNE**

**A GAGNER AU
TICKET A GRATTER**

COMMENT JOUER?

Rends toi chez un commerçant participant (reconnaisable facilement grâce au père Noël sur sa vitrine ou sa porte) et demande lui, lors de ton passage en caisse, un ticket à gratter (1 ticket par personne). Il est gagnant ?

Félicitations, tu peux repartir avec une bouteille de champagne.

Règlement du jeu à votre disposition chez vos commerçants- à partir de 18 ans



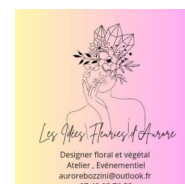
ÉCONOMIE LOCALE



Depuis le 1^{er} octobre, notre commune accueille un nouveau commerce en auto-entrepreneuriat dirigé par **Madame Aurore BOZZINI**. Passionnée depuis sa jeunesse par tout ce qui a trait aux fleurs, elle a suivi un cursus de formation qui s'est soldé par l'obtention d'un diplôme de designer floral et végétal.

Bien que défendant le commerce de proximité, elle ne se considère pas comme une marchande ou vendeuse de fleurs. Elle revendique plutôt le statut d'**artisan créateur d'art floral** tout en plaçant la relation avec le client au centre de ses priorités.

Ses 18 années d'expérience lui ont permis d'être reconnue comme une spécialiste du fleurissement d'événements et d'entreprises. Elle anime également des ateliers pour adultes ou enfants à l'occasion d'anniversaires, mariages, fiançailles, goûters, mercredis récréatifs mais aussi pour de grands rendez-vous tels que Noël ou Pâques.



Madame Aurore BOZZINI exerce son activité tous les jours de la semaine même durant les vacances scolaires dans son atelier sis 71 rue Lys à Toufflers ou chez les clients à leur demande.

Pour de plus amples informations vous pouvez la contacter en appelant au 07.49.03.76.59, lui adresser un mail à aurorebozzini@outlook.fr ou consulter sa page facebook.

POINT TRAVAUX



Les travaux d'assainissement de la **rue Iréné Gallet** sont terminés. La MEL a procédé au changement total des canalisations et a refait la route. Ceci permettra aux riverains d'être plus sereins au cas de forte pluie.

Les travaux d'isolation des **maisons de la rue des Genêts** ont déjà bien avancé. Le changement des tuiles et l'isolation des combles sont en cours.



Si la maison n'est pas conforme pour les personnes âgées, des travaux dans la salle de bain sont prévus avec l'installation d'une douche adaptée. Ensuite viendront le changement des fenêtres, des radiateurs et surtout l'isolation par l'extérieur qui permettront non seulement de faire des économies d'énergie et donc d'augmenter le pouvoir d'achat mais également de métamorphoser le quartier. A suivre en 2025...



Suite à la détection d'une **fuite de gaz entre la salle de sport et la salle Devys**, la canalisation de gaz a été changée. Après la mise en sécurité des lieux, de gros travaux de terrassement ont dû être menés pour trouver l'endroit de la fuite et changer la canalisation avec du polyéthylène.



Dans la **rue de la Festingue**, la municipalité a décidé d'enfouir les réseaux électriques et d'éclairage public. Après avoir travaillé chez les particuliers, les entreprises ont débuté l'enfouissement des réseaux.

Ces travaux devraient se terminer avant les fêtes de fin d'année. Ensuite début 2025, la chaussée sera refaite totalement permettant la création de places de stationnement.

Cette voie sera une zone de rencontre, c'est-à-dire que les voitures, les vélos et les piétons circuleront sur le même niveau de chaussée. Un « Stop » sera installé à l'angle des rues de la Festingue et du gros Tilleul pour ralentir la vitesse des voitures et sécuriser les lieux.

De nouveaux éclairages publics ont été installés en entrée de la commune autour du **rond point de la rue de Lys**. Certains sont dotés de panneaux photovoltaïques afin d'éviter l'ouverture de la voie cyclable autour du rond-point.

L'installation des LED dans la commune se terminera avec les travaux de la rue de la Festingue. Dès lors toute la commune sera passée en LED, ce qui permet déjà de faire de grosses économies de consommation d'électricité et de maintenance.

De **gros travaux concernant le changement de canalisation de gaz** vont avoir lieu début 2025 rue de Lys, impasse et allée du Lion d'Or, rue de Leers et rue des Primevères. La circulation sera difficile rue de Lys lors de ces travaux car les trottoirs et la chaussée doivent être ouverts. Merci de votre patience au volant durant ces travaux. La sécurité est l'affaire de tous.



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal du 6 novembre dernier a décidé d'autoriser Monsieur de Maire à :

- ~ Verser les subventions aux associations partenaires des coupons sports
- ~ Signer le renouvellement de la convention territoriale globale avec la CAF
- ~ Demander à la MEL une aide financière pour l'achat de matériel informatique et de mobilier pour la bibliothèque
- ~ Demander à la MEL une aide financière pour la rénovation énergétique de la salle de tennis
- ~ Verser une avance sur le forfait 2024/25 à l'école privée St Pierre.

Le conseil municipal a décidé de :

- ~ Créer un emploi permanent dans la filière animation
- ~ Désaffecter et déclasser du domaine public la maison du 6 rue des champs
- ~ Fixer les tarifs du cimetière
- ~ Fixer les tarifs de la restauration scolaire, des garderies, des mercredis récréatifs, des mini camps et des centres de loisirs
- ~ Voter une aide pour les colonies de vacances
- ~ Voter une subvention à la formation de secourisme pour les élèves de CM2 Toufflerois
- ~ Voter une subvention pour les sorties scolaires des élèves de CM2 Toufflerois.

FÉLICITATIONS

Les enfants de l'école Prévert sont allés glaner les pommes de terre restantes sur les champs de la ferme Wartel pour les donner à la banque alimentaire. Un moment divertissant et un beau geste humanitaire.

**435 kg ont été récoltés.
Félicitations aux enfants !**



INFO ASSOCIATIONS

Dans le cadre d'une nouvelle rubrique de votre bulletin municipal, nous allons vous faire découvrir chaque mois une association qui œuvre et participe à l'animation de la commune.

Ce mois-ci, nous vous présentons l'association **Doigts de Fées**. Créée le 15 février 2014, elle est présidée depuis 2020 par Madame Christine PRIEM. Doigts de Fées compte aujourd'hui une douzaine d'adhérentes dont l'âge varie de 60 à 90 ans.

Ces dames se retrouvent, dans une ambiance conviviale et un esprit de créativité, chaque lundi de 13h30 à 17h00, à la salle Matisse de l'espace culturel de la Chênaie pour s'adonner autour d'une collation, au tricotage, la broderie ou le crochet, leur loisir préféré.

Au cours de ces après-midis, où la bonne humeur est toujours présente, c'est aussi l'occasion pour elles d'échanger et de partager leur savoir-faire et leurs expériences personnelles. Avec leurs doigts de fées, elles ne ratent jamais l'occasion de s'associer à une action de solidarité comme ce fut le cas lors de la confection des masques de protection durant la période de la Covid.

Les personnes intéressées, peuvent rejoindre le groupe en appelant le 06 85 74 08 27.

Cette année à l'approche de l'hiver et de la rigueur du froid qui l'accompagne, elles tricotent des écharpes et des bonnets pour les colis de Noël destinés aux sans domiciles fixes. Un grand MERCI à ces dames pour le temps passé à cette bonne cause.

Retrouvez toutes les informations sur les associations de Toufflers à l'accueil de la Mairie.

A LOUER



La Mairie va mettre en location à partir de janvier une maison composée d'un salon, une salle à manger, une cuisine, une salle de bain, un toilette, deux chambres et un jardin.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez demander un dossier auprès de l'accueil de la Mairie. Le montant du loyer sera voté le mercredi 4 décembre lors du conseil municipal.

TOURNOI DE TENNIS



Le Tournoi Open 2024 du **tennis club de Toufflers** s'est conclu le dimanche 10 novembre dernier par ses finales après 3 semaines de matchs âprement disputés.

Des joueuses et joueurs Toufflerois ont réalisé de très belles performances durant cette compétition à laquelle 180 joueurs hommes et femmes se sont inscrits. Ce **tournoi fut très apprécié** pour la qualité d'organisation et le niveau de classement régional qui progresse chaque année et l'accueil convivial de ses bénévoles.



Nous remercions le club de tennis de Toufflers pour sa participation à l'animation de notre commune.

M. KAMEL, en séniors hommes et Mme MENDES, en séniors femmes du club de Toufflers ont remporté les finales de la 4^{ème} série. M. BUYTAERT du Club Amical de Tennis de Creil s'est imposé en finale de la 3^{ème} série chez les séniors hommes et Mme MENANT du Hem Tennis Club l'a remporté en séniors dames.

LE DÉFI CLIMAT DE LA MEL

Chacune de nos habitudes a un impact sur le climat. Avec le défi climat de la MEL, repérez où vous vous situez... et découvrez comment faire encore mieux !

Pré-inscriptions ouvertes

Vous voulez apprendre à réduire votre empreinte carbone ?

Relevez le **Défi Climat** ! Avec la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités et la Métropole Européenne de Lille. A partir de décembre 2024, vous pouvez participer au Défi Climat, un défi gratuit et ouvert à toute personne résidant dans la MEL. Pendant trois mois, et grâce à l'application (mobile et web) mise à disposition, vous serez guidés dans la **mise en œuvre d'écogestes simples et efficaces** et vous pourrez compter les kg de CO2 économisés sur votre empreinte carbone. Au programme pour cette première édition, un défi orienté vers les thématiques de l'énergie et du logement. D'autres thématiques (alimentation, numérique, déchets, mobilité...) seront proposées à l'automne 2025.

Les préinscriptions sont ouvertes dès maintenant, flasher le QR code :

Pour toute question, contactez Alice LOUIS – Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités – 03 20 52 12 02 – a.louis@mres-asso.fr



NAISSANCES

Noah BARISEEL CHUFFART 17 octobre

DÉCÈS

Mme FORT Danièle 75 ans

Mr COURRIER François 67 ans

Mme BROUTIN Rolande 83 ans

Mme SEYS Claudette 79 ans

Mr SOLEAU Michel 74 ans

COLLECTE BOUCHONS

Le cercle Saint Paul organise une **collecte de bouchons en plastique** jusqu'au 23 décembre en faveur de l'association des bouchons d'amour, qui finance des projets autour du handicap.

N'hésitez pas à les déposer au cercle Saint Paul, 35 rue Henri Pouchain.

Les horaires d'ouverture sont :

Le samedi 17h30-22h00
 Le dimanche 11h00-13h00
 et 17h30-22h00
 Le lundi 14h30-21h00
 Le mardi 17h30-22h00

Merci aux organisateurs pour cette récolte.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En **commémoration** de l'armistice du 11 novembre 1918, les municipalités de Toufflers, Estaimpuis, Lannoy, Lys-Les-Lannoy et Sailly-lez-Lannoy se sont rassemblées devant les monuments aux morts, en présence des associations d'anciens combattants, de nombreux enfants des écoles, de leurs enseignants et de leurs parents.



Aujourd'hui en 2024, le **sacrifice** de nos **soldats** nous oblige à leur rendre hommage.

Il nous rappelle que la **paix** et la **liberté** ont toujours un prix et plus que jamais, **résister** doit se conjuguer au **présent**.

Nous avons un **devoir de mémoire** à leur égard.

L'atelier du Père Noël

Chers Toufflersois

La bibliothèque Vivre et Lire à Toufflers organise avec moi un grand concours

Ceux d'entre vous qui m'écriront les meilleures lettres recevront des surprises en avance

Si vous avez plus de 6 ans, déposez vos lettres à la bibliothèque entre le 6 et le 18 décembre !

Les gagnants seront annoncés le 20 décembre

À vos stylos !

Signé,
Le Père Noël



MONTAGNE ESCALADE
LIGUE HAUTS-DE-FRANCE
BOUFF BROUSSE

CHAMPIONNAT REGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE ESCALADE DE BLOC

TOUFLERS 2024
14 ET 15 DÉCEMBRE

RESPECT, BON SENS et CIVISME à TOUFLERS

Quelques règles de bon sens et de civisme sont à observer pour faciliter les relations entre voisins et dans la commune en général. En voici un petit aperçu :

Nuisances sonores : travaux à la maison

Pour profiter de votre environnement, préserver des moments de calme pour vous, vos familles et vos voisins, merci de respecter les horaires suivants pour vos travaux à la maison et au jardin (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies circulaires...)

Lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 au coucher du soleil mais au plus tard à 19h30. Samedi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Nuisances sonores : alarmes

Afin de parer à d'éventuels mauvais fonctionnements ou pannes, nous demandons à toutes les personnes ayant une alarme sonore extérieure de communiquer en mairie un numéro de téléphone pour être contacté pendant leurs congés ou absences.

Tapage nocturne et diurne

Lors des beaux jours, rien de plus naturel que de passer une soirée en famille, ou entre amis et de profiter de l'été le plus tard possible. Et bien ne troublons pas la tranquillité des voisins. On reçoit, on fume dehors ce n'est pas l'occasion de faire profiter le quartier de nos conversations à voix haute. On raccompagne des amis, ce n'est pas l'occasion de claquer les portières de voitures.

Pour le bien être de chacun soyons vigilants à veiller au respect de quelques règles élémentaires de civisme et de courtoisie vis-à-vis de nos voisins et des habitants de notre commune. Bien des personnes pensent que seul le tapage nocturne (de 22h00 à 7h00 du matin) constitue une infraction pénale. Ce n'est pas le cas. On n'a pas le droit de troubler la tranquillité d'autrui, de jour comme de nuit. Certes, l'appréciation sera différente selon l'heure, mais désormais l'auteur d'un bruit excessif encourt une sanction pénale, à savoir une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Certaines activités sont encadrées par des arrêtés préfectoraux, municipaux ou de simples règles de savoir-vivre. La municipalité a émis des arrêtés suivant les quartiers et les horaires. Si vous êtes victime de bruit excessif, la première démarche reste avant tout d'aller voir votre voisin, voire de faire appel au conciliateur.

STOP
AUX INCIVILITES



Respect, on a tous un rôle à jouer !



LETTRE AU PÈRE NOËL



Les lutins du père Noël sont passés en mairie, ils ont laissé une boîte aux lettres du Pôle

Nord. Les enfants peuvent y glisser leur liste de cadeaux et un petit mot pour le Père Noël **avant le 11 décembre**, réponse garantie !

Vitrine de Noël

du 14 au 24 décembre



Venez rencontrer le Père Noël
samedi 14 décembre à partir de 18h00
vendredi 20 décembre de 16h30 à 17h30

ENTREE LIBRE

TOUFLERS

PARC DE LA MAIRIE

Inauguration samedi 14 décembre à 18h00

Toutes les informations sur l'application

ma Ville connectée **access**

Souvenirs d'octobre et novembre...



Homage à Nahel



Soirée jeunes



Spectacle marionnettes



Séance maquillage pour Halloween

Semaine bleue à la Bourle du Cercle St Paul



Animation contre les violences faites aux femmes

MONSIEUR GEORGES MARTINACHE

Georges MARTINACHE, brigadier des Douanes Françaises, domicilié à Toufflers, fut un **ardent résistant**, magnifique exemple de **patriotisme**. Après avoir été démobilisé de l'armée Française le 27 juin 1940, il rejoignit la **Résistance** le 15 décembre 1943, intégrant l'organisation civile et militaire. Agent radio au sein du bureau des opérations aériennes, il fut actif dans le groupe de Lannoy et dans le réseau Ali-France.

En tant que **douanier**, il aida au passage entre la France et la Belgique, en hébergeant également des parachutistes Anglais. Ses activités clandestines furent découvertes par l'occupant Allemand, et la gestapo l'arrêtera le 14 avril 1944 à son domicile de Toufflers dans lequel il détenait un poste émetteur.

Il fut incarcéré à la prison de Loos, puis déporté au camp de Buchenwald le 1^{er} septembre 1944 par le train de Loos. Suite aux sévices subis et aux conditions inhumaines de détention, il mourut en captivité le 6 mars 1945. Le 1^{er} janvier 1947, Georges MARTINACHE fut décoré à titre posthume de la **médaille militaire et de la croix de guerre** avec étoile de bronze.

Il reçut ces **décorations d'honneur** pour avoir aidé de nombreux prisonniers de guerre et aviateurs alliés. Monsieur Georges MARTINACHE assura en toutes circonstances son service avec **courage** et abnégation, en fournissant de précieux renseignements sur l'ennemi.

Aujourd'hui à Toufflers, **en sa mémoire, une rue porte son nom** à la résidence des Clairières. Une décision qui a été portée à l'unanimité par le Conseil Municipal des Jeunes.



BUREAU DES SERVICES

5 décembre

Permanence de l'assistante sociale
de 14h00 à 16h00 en Mairie

26 décembre

- **Attention permanence en Mairie** -
Permanence du bus France Services
de 9h15 à 12h30
et de 13h30 à 15h45

27 décembre

Permanence de la mutuelle santé
citoyenne de 9h à 12h en Mairie

Rendez-vous au 03.20.55.97.01

Vous avez besoin d'une aide administrative, ou de faire une démarche par informatique ?

Le bureau des services de Toufflers peut vous aider.
Prenez rendez-vous au 03.20.75.27.71



RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La prochaine rencontre intergénérationnelle aura lieu le **mercredi 11 décembre** à partir de 10h00 à l'annexe du restaurant scolaire rue de l'église.

Les rencontres intergénérationnelles consistent à réunir de 10h00 à 11h30 les enfants du centre de loisirs et les aînés de notre commune autour de jeux de sociétés suivi de 11h30 à 13h00, pour les aînés qui le souhaitent, d'un repas en commun avec les enfants dans le restaurant scolaire.

Cette action a débuté il y a un peu plus d'une année et elle est très appréciée par les enfants et les aînés, des amitiés se sont ainsi nouées. **Il suffit de s'inscrire en mairie jusqu'au samedi 7 décembre, la participation au repas est de 5,50€.**

C'est gratuit si vous participez uniquement aux jeux de société.

ENSEMBLE POUR AGIR

Nous avons de nouveau assisté le 6 novembre dernier à un conseil ubuesque avec une opposition en décalage totale avec la réalité de fonctionnement d'une Mairie.

Lors des votes portant sur les nouveaux tarifs jeunesse, les élus d'opposition ont reproché que les non Toufflersois allaient devoir payer plus cher que les Toufflersois.

Nous sommes en total désaccord avec ces élus. Les finances de la commune doivent être utilisées pour les Toufflersois et non pour ceux qui ont décidé d'aller habiter ailleurs ! Une politique de la ville doit être orientée vers les administrés et non pour les autres qui profitent du système.

La Mairie prendra en charge une grande partie de la hausse des fournisseurs et des salaires pour les Toufflersois pour impacter le moins possible le pouvoir d'achat. Défendre les Toufflersois c'est essentiel pour les élus d'ENSEMBLE POUR AGIR.

Ne gardez pas les idées pour vous, venez les partager avec nous !
Alain Gonce au 06 79 29 00 13 & Jérôme Larzul au 07 68 27 10 51

UN NOUVEAU QUARTIER

Les nouveaux habitants, du lotissement Vilogia **LES CLAIRIÈRES** rue du douanier Martinache, ont pris possession des 69 logements, en tant que propriétaires des maisons ou locataires des appartements.

Ce sont donc **69 familles à qui nous souhaitons la bienvenue**. Certains habitants ont déjà commencé à bien s'insérer dans la vie communale. L'arrivée de nouveaux habitants est nécessaire pour le dynamisme de nos commerces, de nos écoles et de nos associations.

Voilà un quartier qui se développe pour l'avenir de notre commune.



Marché DE NOËL



Maxence et Barbara du restaurant «la Belle Histoire» vous proposent de venir déguster leur carbonade lors du marché de Noël du vendredi 6 décembre au restaurant scolaire.